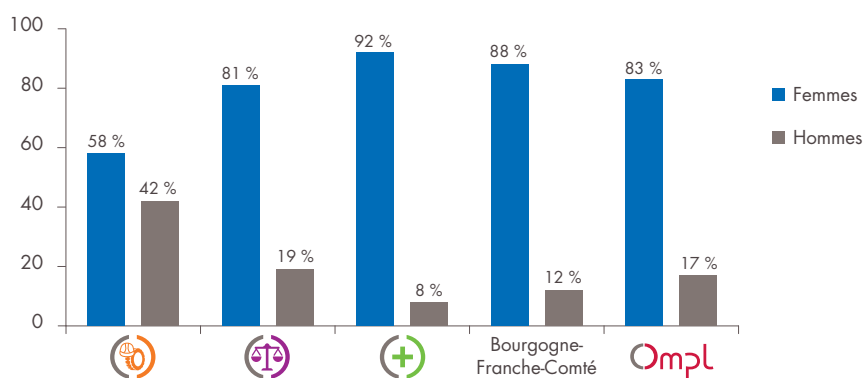




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



RÉPARTITION INÉGALE DES EMPLOIS SELON LE GENRE

La région affiche un taux de féminisation global très élevé et supérieur à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois relativement proche de la parité ;
- le secteur juridique compte plus de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes ;
- le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



FÉMINISATION DES EMPLOIS VARIABLE SELON LES BRANCHES

- Dans le secteur cadre de vie-technique la branche des cabinets de géomètres est la moins féminisée (45 % de femmes).
- Les branches du secteur juridique sont fortement féminisées (deux branches à trop faibles effectifs pour être désagrégées par genre).
- Les branches du secteur santé se situent toutes à des niveaux très élevés d'emplois féminins (proches ou supérieures à 90 %).

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	Hommes
	58 %	42 %
	65 %	35 %
	NS*	NS*
	52 %	48 %
	45 %	55 %
	81 %	19 %
	90 %	10 %
	86 %	14 %
	NS*	NS*
	NS*	NS*
	92 %	8 %
	98 %	2 %
	93 %	7 %
	94 %	6 %
	89 %	11 %
	89 %	11 %
Bourgogne-Franche-Comté	88 %	12 %
Ompl	83 %	17 %

* NS : Non significatif